CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101481** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2002

Raison sociale : PICHELIN PATRICK

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 05/11/2025

Capital : 0

3 ZA TAILLIS DE LA GEORGINIERE
86600 LUSIGNAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2009A00217

Siret : 440 509 727 00036

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5423138

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302126042

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302126042

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 49 43 76 39 **Fax :**

Portable : 06 84 85 23 50

Responsabilité légale :
PICHELIN PATRICK CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.pichelin-patrick-menuiseries-peintures.fr

E-mail : pichelin-patrick@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 638 038 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101481** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **10/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2002
Forme juridique : EI
DEPUIS LE 05/11/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2009A00217

Siret : **440 509 727 00036**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5423138

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302126042

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302126042

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **PICHELIN PATRICK**

3 ZA TAILLIS DE LA GEORGINIERE
86600 LUSIGNAN

Téléphone : 05 49 43 76 39 **Fax :**
Portable : 06 84 85 23 50

Site Internet : http://www.pichelin-patrick-menuiseries-peintures.fr
E-mail : pichelin-patrick@orange.fr

Responsabilité légale :
PICHELIN PATRICK CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/12/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.